



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie



Bilan annuel de l'animation du DocOb du site Natura 2000 FR 1112012 – Boucles de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny Année 2020



Photographies en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Vue d'ensemble du site Natura 2000 depuis Rolleboise © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Sortie suivi picidés en forêt de Rosny © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Parcelle engagée en MAEC sur la commune de Guernes © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Formation landes CBNBP/DRIEE, RNR de Moisson © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Octobre 2021

SOMMAIRE

1	Préambule	3
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	3
1.2	L'animation	3
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	3
1.4	Missions de la structure animatrice	8
2	Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.	9
2.1	Animation des contrats Natura 2000	9
2.1.a	Suivi des contrats en cours	9
2.1.b	Projets de contrats Natura 2000	16
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	20
2.2.a	Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020	20
2.2.b	Synthèse sur la signature des MAEC	23
2.3	Animation de la charte Natura 2000	25
3	Évaluation des incidences des projets	25
4	Suivis scientifiques et techniques	25
5	Actualisation du DocOb	37
6	Information, communication, sensibilisation	37
6.1	Création et mise à jour d'outils de communication	37
6.2	Prises de contact avec des partenaires potentiels	37
6.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	37
6.4	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	37
7	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	38
8	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	38
8.1	Organisation de la gouvernance du site	38
8.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	38
8.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	38
8.2	Gestion administrative et financière	38
9	Synthèse	39

1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (Directive Oiseaux) - (localisation et limite de la zone en **Figure 1**).

Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 23/11/2010 et l'animation a débuté le 07/12/2010 à la suite de la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Comité de pilotage a été présidé jusqu'en 2014 par Mme Françoise Descamps-Crosnier, maire puis conseillère municipale de Rosny-sur-Seine, conseillère régionale et Vice-Présidente de l'AEV. Les membres du Copil ont choisi le 26 janvier 2015 d'élire comme président M. Daniel Gouriou, maire de la commune de Moisson.

Le comité de pilotage du 28 septembre 2017, présidé par M. Gouriou, a renouvelé la Région Île-de-France dans ses fonctions de structure porteuse pour la mise en œuvre du DocOb sur ce site Natura 2000 ; l'animation étant ainsi confiée par délégation à l'Agence des Espaces Verts.

Sophie Coste-Durieux était chargée de mission Natura 2000 à l'AEV entre septembre 2018 et mai 2020. Fanny Guez a pris le poste de chargée de mission Natura 2000 à l'AEV suite au départ de Sophie Coste-Durieux, à partir de juin 2020. Les chargées de mission consacrent 40% de leur temps à l'animation du DocOb des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR112012 des « Boucles de la Marne » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier 2020 à décembre 2020, dixième année d'animation pour ce site.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb.

Le Tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés. Au total, le site compte 12 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux (espèces menacées devant bénéficier de mesures de protection de leurs habitats).

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**. Pour chaque objectif, les actions du DocOb correspondantes ont été rappelées.

Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

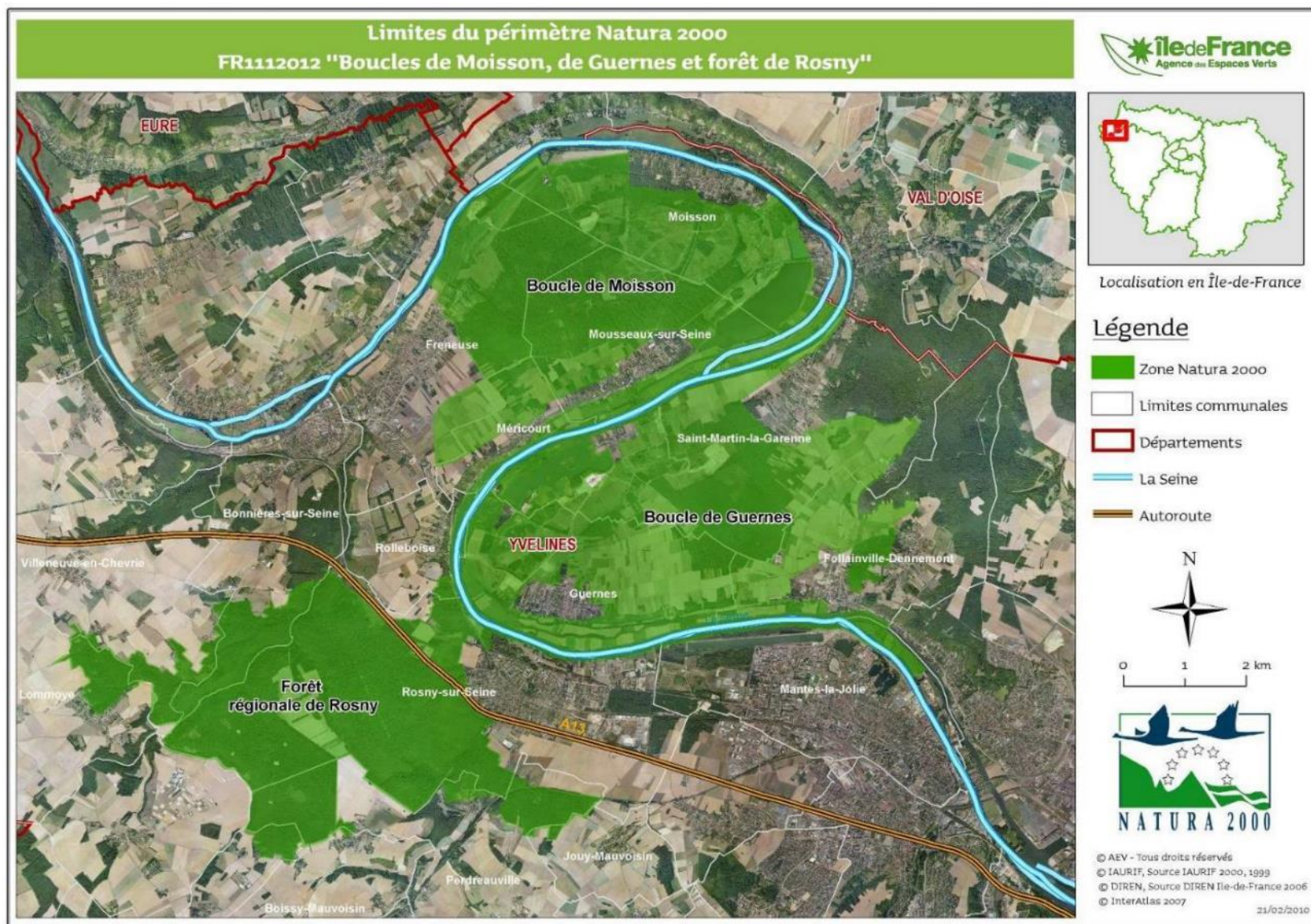


Tableau 1 : Espèces à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Alouette lulu 11 couples	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population faible et localisée, menacée par l'enrichissement des pelouses rases et secondairement par la fréquentation du public. Elle est en augmentation mais dépend de l'entretien du milieu réalisé par l'AEV dans la RNR de la boucle de Moisson		
Œdicnème criard 34-41 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France. La ZPS accueille la plus importante population de la région. « Quasi menacé » en France	Fort	Régression prévisible de la population si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre
	Risque : Fort ; Espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée à court ou moyen terme par la fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières qui accueillent la majorité des effectifs		
Fauvette pitchou 1 couple	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques secteurs et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population très faible et isolée, dépendante de l'entretien des landes au sein du Domaine régional		
Engoulevent d'Europe 9-14 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce assez rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population faible et localisée qui a connu une forte régression. Elle est menacée par le boisement des landes		
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	Valeur patrimoniale : Assez forte ; Espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France	Fort	Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation
	Risque : Fort ; Population faible, menacée par le dérangement par le public		
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce rare en Île-de-France mais assez bien répartie dans la région et non menacée en France	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (landes et pelouses piquetées, haies arbustives en bordure de prairies...)
	Risque : Moyen ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements		
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare dans la région mais bien répartie sur le site et en Île-de-France et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; L'espèce est bien présente dans la ZPS. Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens et de reproduction sont faibles		
Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce très rare et nouvellement nicheuse en Île-de-France, très localisée et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Faible	Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; L'espèce ne niche pas actuellement dans la ZPS. Le secteur est isolé des sites les plus proches occupés par ce rapace (forêt de Fontainebleau). Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens		
Milan noir 1 couple irrégulier	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Faible	Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier
	Risque : Faible ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé		
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare en Île-de-France mais bien répartie dans la région et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		
Pic mar 13 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez commune, bien répartie en Île-de-France et en forêt de Rosny, en augmentation et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Ses habitats sont peu menacés actuellement		
Pic noir 3 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Population faible mais stable et habitats peu menacés actuellement		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR112012 « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, juillet 2010, p143.

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions ¹	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune et améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_5 Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 7	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 6 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_10
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts par le pâturage	Agri_11

¹ Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions ²
Milieux forestiers	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt.1 Forêt.2 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH.1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH.2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH.1 ZH.3 ZH.4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO.1 MO.2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO.3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

² Freq = fréquentation

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2020.



Figure 2 : Mare dans la forêt régionale de Rosny, journée suivi picidés

© AEV, S.Coste-Durieux, 2019

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), de la charte, et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2020 était la cinquième année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020.,

2.1.a Suivi des contrats en cours

Restauration et entretien des milieux ouverts sur la réserve naturelle régionale (RNR) de Moisson.

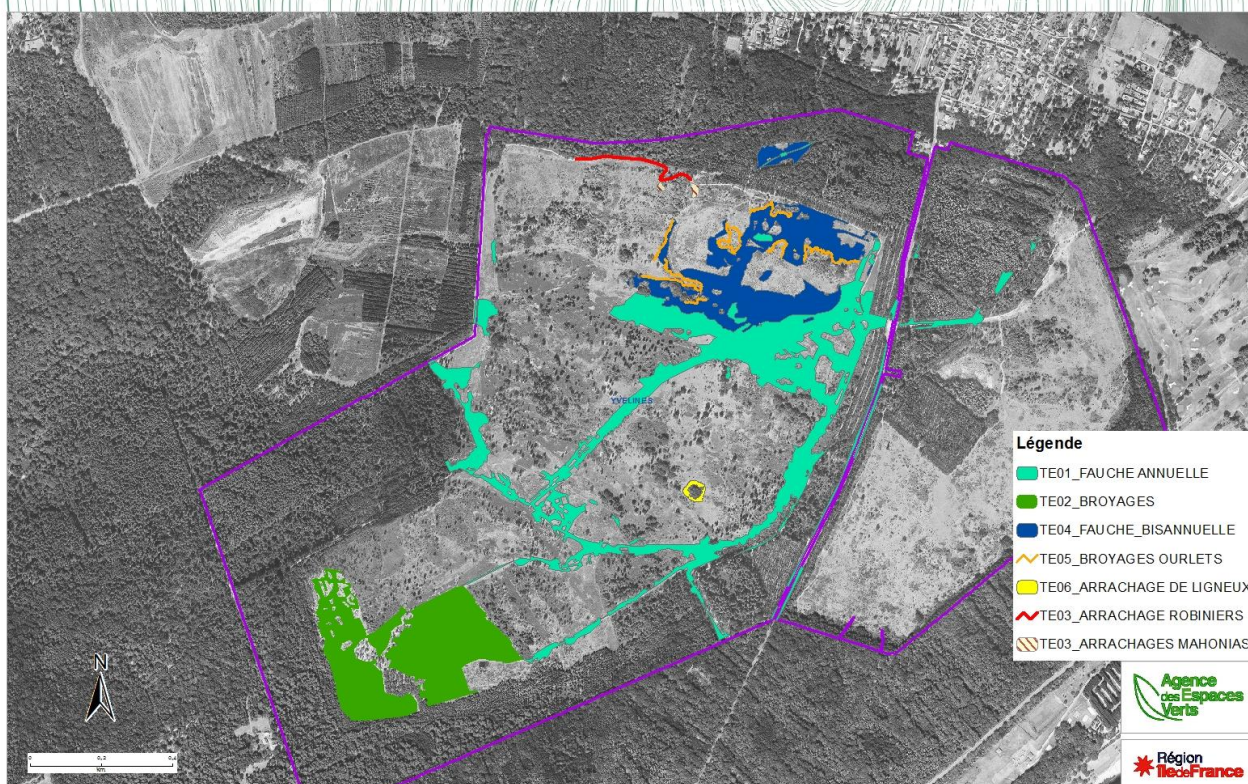
Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en décembre 2016 pour :

- la fauche avec export (action No4R) sur 20,4 ha chaque année pendant 5 ans,
- le broyage de pelouses et friches restaurées (action No5R) sur 10,4 ha chaque année pendant 5 ans,
- la fauche exportée des friches et ourlets (action No4R) sur 16,97 ha tous les deux ans
- l'abattage de résineux (action No1Pi) sur 13,40 ha,
- des dessouchages (action No1Pi) sur 5,30 ha.

Toutes ces opérations sont inscrites dans le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale, c'est-à-dire qu'elles ont été validées par le Comité consultatif de gestion de la réserve.



Figure 3 : Après les travaux 2020 de fauche annuelle avec export, RNR de Moisson © AEV, 2020



Figures 4 : Localisation des travaux de fauche réalisés en 2020 sur la RNR de Moisson © AEV

Les milieux de landes et de pelouses sont très rares dans la région et précieux pour l'accueil de espèces suivants : l'Œdicnème criard, l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur, et l'Engoulevent d'Europe en nidification, mais également la Bondrée apivore et le Circaète Jean-le-blanc en alimentation.

Il s'avère primordial de continuer à restaurer et à entretenir ces habitats d'espèces pour le maintien et la conservation des populations. Pour cela des interventions mécaniques régulières sont nécessaires, afin d'éviter la fermeture du milieu.

Entretien des milieux ouverts au sein de l'espace régional de Flicourt.

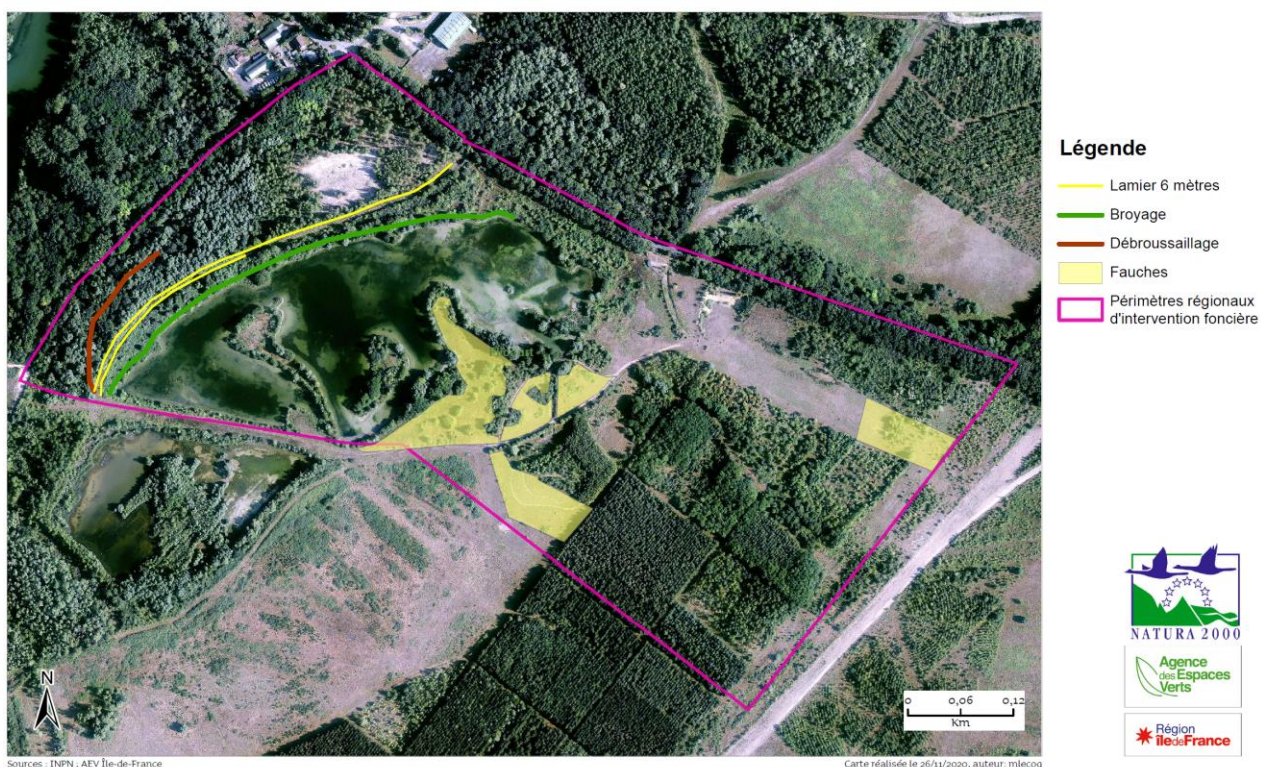
Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en décembre 2016 afin :

- D'entretenir les milieux favorables à la reproduction de l'Œdicnème criard :
 - o gestion par une fauche d'entretien annuelle des milieux ouverts sur 6 ha,
 - o arrachage du Buddleia sur 13 ha, tous les ans,
- De canaliser le public et l'informer de son impact si les cheminements et aménagements de mise en défens ne sont pas respectés, à travers :
 - o le confortement de la haie sur 200 mètres linéaires,
 - o le renforcement de la palissade sur 50 mètres linéaires,
 - o la pose d'une barrière,
 - o la pose de deux panneaux d'information des usagers.

En 2020, les travaux d'entretien visant à optimiser les conditions d'accueil de l'Œdicnème criard en période de reproduction, et ainsi de favoriser sa nidification et rouvrir la vue sur le plan d'eau depuis les observatoires, ont été poursuivis. Notamment des travaux de débroussaillage et de broyage de zones de nidification de l'Œdicnème Criard ont été réalisés sur 1,1 ha et 0,3 ha respectivement. Le prestataire a également réalisé de la fauche avec export de prairies sèches sur 2,1 ha.

PRIF DE FLICOURT - 2020

Travaux d'entretien NATURA 2000 (fauche et broyage) + divers



Figures 5 : Localisation des travaux réalisés en 2020 sur l'espace régional de Flicourt © AEV, M. Lecoq



Figure 6 : Fauche à cheval sur l'espace régional de Flicourt © AEV/ L'agence Nature- F. Chenel

Entretien des pelouses des coteaux calcaires de Rosny

L'AEV a signé en décembre 2016 un contrat Natura 2000 pour l'entretien de 9 ha de pelouses calcaires, par pâturage ou fauche avec export réalisée chaque année en septembre – octobre, entre 2016 et 2021, pour la préservation des milieux ouverts fréquentés par l'Alouette lulu et la Bondrée apivore.

Le pâturage est jugé préférable à la fauche mécanique notamment en raison de son caractère historique sur le site et par sa compatibilité avec les objectifs de gestion. Au vu de la difficulté à trouver un éleveur pour l'entretien de ces zones ou un prestataire d'éco-pâturage à un coût raisonnable, une fauche avec export a été réalisée en 2016, 2017, 2018 et 2019, et 2020.

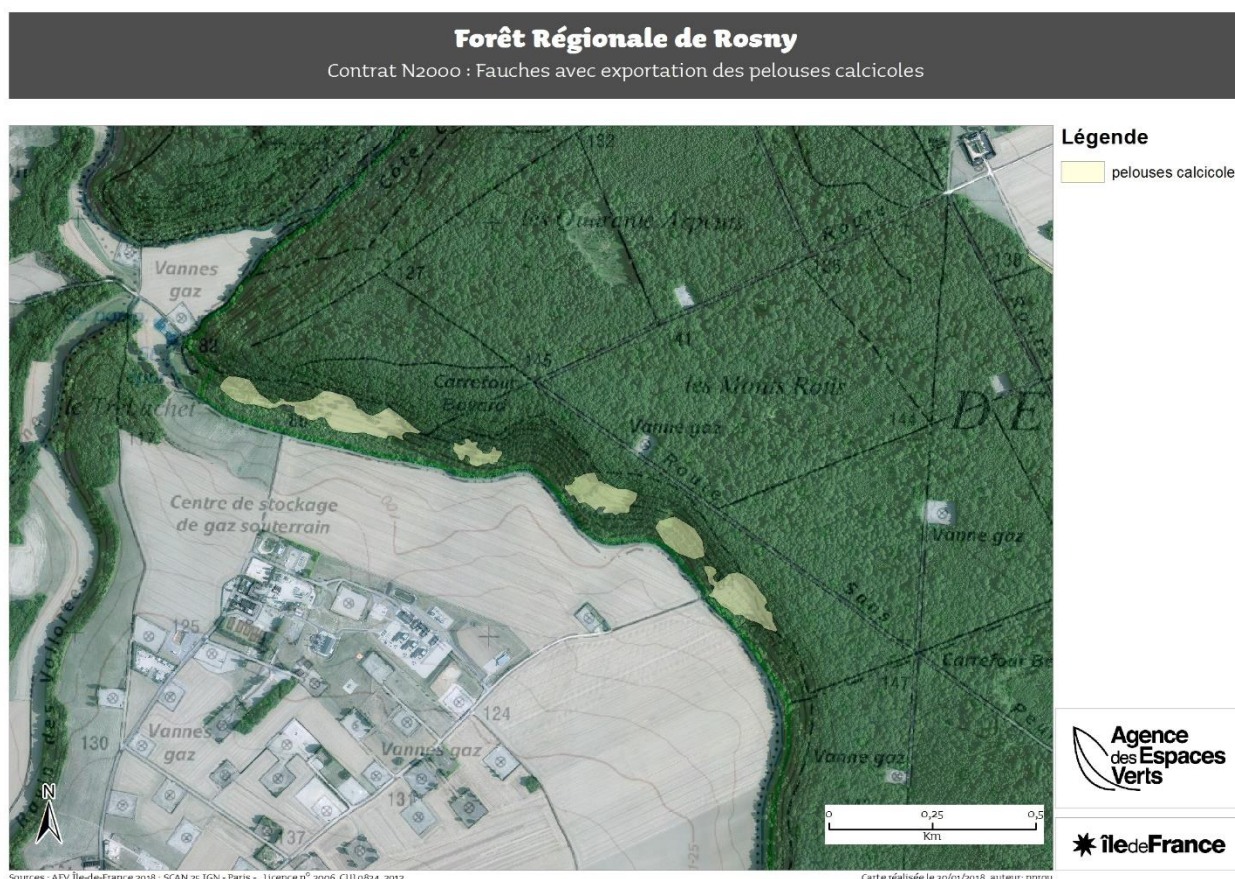


Figure 7 : Cartographie de la fauche des pelouses calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV



Figure 8 : Après la fauche avec export réalisée en 2018 sur les pelouses calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV, N. Prou, 2018

Restauration de pelouses calcaires sur les coteaux de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine

L'Agence des espaces verts a effectué des travaux de réouverture de ces pelouses, la dernière opération ayant eu lieu en 2010. Un contrat Natura 2000 est en cours depuis 2016 sur les 9 hectares de pelouses calcaires existantes pour leur entretien par fauche avec export. La chargée de mission a travaillé en 2017 avec son collègue gestionnaire de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine sur un projet de réouverture de nouvelles surfaces aujourd'hui boisées par des résineux, sur une surface de 1,4 ha.

Augmenter la surface et les connectivités écologiques entre les différentes pelouses qui forment de petites poches dans le boisement permettra d'améliorer la résilience et la fonctionnalité de ces milieux rares et fragiles, habitats de l'Alouette lulu en nidification et de la Bondrée apivore en alimentation.

Le projet a été validé par le Comité régional de programmation du 5 décembre 2017, la convention a été signée à l'été 2018 et les travaux d'abattage ont été réalisés début 2020.



Figure 9 : Coteaux calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV, N. Prou, 2011

Mise en place d'îlots de sénescence en forêt de Rosny

La demande de subvention concernant l'élaboration d'un contrat Natura 2000 forestier pour la mise en place d'îlots de sénescence en forêt régionale de Rosny a été validée en Comité régional de programmation le 12 décembre 2017. La convention a été signée le 10 novembre 2021. Le marquage des arbres a été réalisé à l'été-automne 2019.

La mise en place de ces îlots de sénescence profite aux espèces d'oiseaux forestiers d'intérêt communautaire, les Pics mar et noir, et la Bondrée apivore, en favorisant les gros et vieux arbres qui forment leur habitat de nidification. Cela est également bénéfique pour tout un cortège d'espèces, les oiseaux forestiers utilisant les cavités des vieux arbres (Sitelle torchepot, Chouette hulotte, Pigeon colombin) mais aussi les chiroptères.

Forêt Régionale de Rosny
Situation des îlots de sénescence N2000

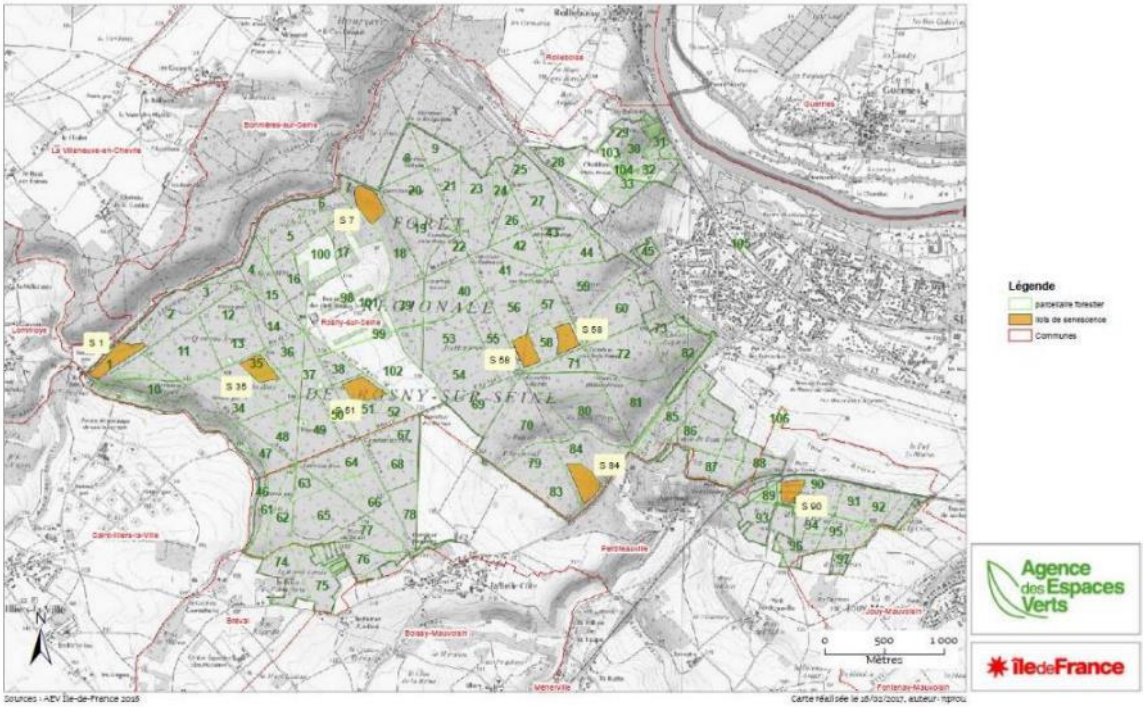


Figure 10 : Localisation des îlots de sénescence proposés à un engagement en contrat Natura 2000 © AEV, N. Prou, 2017



Figure 11 : Première journée de marquage des arbres © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

2.1.b Projets de contrats Natura 2000

Maintien de milieux ouverts dans la boucle de Guernes

L'association de chasse de Guernes est gestionnaire de 7 ha d'anciennes terres agricoles à proximité de la ferme de Flicourt. 5 hectares ont été implantés en couvert herbacé (raygrass) au printemps 2017. L'association a souhaité s'engager dans un contrat Natura 2000 qui permettrait de financer un broyage annuel destiné à maintenir ces milieux ouverts en prévenant l'installation des ligneux.

Ces travaux seraient favorables aux espèces-cibles du site Natura 2000. En effet, l'Œdicnème criard, l'Alouette lulu, le Pie grièche écorcheur et l'Engoulevent d'Europe nichent à proximité et s'alimentent dans le secteur. Le Circaète Jean-le-Blanc et la Bondrée apivore sont susceptibles de fréquenter la zone pour leur alimentation. Ce couvert formera une zone de refuge et d'alimentation pour ces espèces, et l'Œdicnème et l'Alouette lulu pourraient s'y installer pour nicher.

La chargée de mission Natura 2000 avait rencontré le Président de l'association de chasse de Guernes en 2017 pour lui présenter les différents dispositifs de contractualisation Natura 2000. Elle avait également réalisé le diagnostic de la parcelle.

Le projet a reçu un avis favorable du Comité régional de programmation du 5 décembre 2017. Ce contrat ne peut cependant pas être mis en place puisque la fédération de chasse ne disposent pas de droits réels.

Île Aumône à Mantes-la-Jolie

En 2017 et 2019, les chargées de mission Natura 2000 ont rencontré les agents de la Mairie de Mantes la Jolie (M. Alexandre Tollemer et Mmes Elodie Gallioz, Gaëlle Provost, Caroline André, Lise Gosset). Des visites de terrain sur l'île Aumône et une évaluation des travaux écologiques en faveur des espèces ayant valu la désignation du site ont été réalisées, également en présence des services de l'État et Gérard Baudoin, président de l'association locale ASEE (association de sauvegarde de l'environnement d'Épône).

Il avait été décidé d'organiser :

- un chantier nature avec les BTS GPN, école TECOMAH – professeure Madame Beutin, en janvier 2020 afin de réaliser un petit plan de gestion sur l'observatoire, les friches, et la noue.
- une formation Natura 2000 à destination des agents de la Mairie de Mantes la Jolie qui travaillent sur l'île Aumône en mars 2020. L'objectif sera de leur présenter ce qu'est Natura 2000 et de rester très concret afin que les agents puissent bien appréhender ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire, en termes d'entretien et en fonction de la période de l'année.



Figure 12 : Mare à réouvrir sur l'île Aumône © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Le 21 janvier 2020, un diagnostic nature a été réalisé avec les BTS GPN. En est ressorti trois plans de gestion, pour la noue, pour l'observatoire et pour la friche. Seuls les plans de gestion pour la noue et l'observatoire ont été mis à disposition de la commune.

L'animatrice Natura 2000, Gérard Baudoin ainsi que la DRIEE et la DDT ont également travaillé ensemble pour préparer la journée de formation des agents mais celle-ci qui devait avoir lieu le 17 mars a été annulée en raison du confinement.

Tableau 3 : Synthèse des contrats Natura 2000 **ni agricoles ni forestiers** en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny

Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb	Avancement
AEV – RNR Moisson	68 726,30 €	14/01/2010	Ouverture et maintien de milieux ouverts	Oedicnème criard Alouette lulu Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	32 ha	MO_1	Opération soldée en 2014
BPAL Moisson	10 979,28 €	18/01/2013	Création et pose d'un radeau artificiel	Sterne pierregarin	9 m ²	ZH.4	Travaux réalisés en février 2013
AEV – RNR Moisson	106 288,82 €	16/10/2013	Milieux ouverts : restauration par débroussaillage lourd + entretien par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	82 ha (débroussaillage) et 49 ha (fauche)	MO-1	Travaux réalisés fin 2013. Opération soldée en 2016.
AEV - Domaine de Flicourt	21 621,20 €	16/10/2013	Entretien de milieux ouverts par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	5,6 ha	MO-1	Passage en 2013 et 2014. Contrôle service fait sur place en 2014. Opération soldée en 2016.
AEV – RNR Moisson	366 156,00 €	02/11/2017	Milieux ouverts : restauration et entretien par gyrobroyage, débroussaillage et fauche	Alouette lulu Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Engoulevent d'Europe Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	37 ha fauche 10,5 ha broyage	MO-1	
AEV - Domaine de Flicourt	112 639,22 €	02/11/2017	Entretien de milieux ouverts par fauche et élimination d'espèce indésirable, mise en défens et information des usagers	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	6 ha de fauche 13 ha buddleias 200 ml de mise en défens 2 panneaux	MO-1 Freq-2 Freq-3	
AEV - Forêt régionale de Rosny	67 500,00 €	02/11/2017	Entretien de milieux ouverts par fauche et pâturage	Alouette lulu Bondrée apivore	9 ha	MO-1 MO-2	
AEV - Forêt régionale de Rosny	94 227,00 €	24/10/2018	Restauration de pelouses	Alouette lulu Bondrée apivore	2 ha	MO-1	

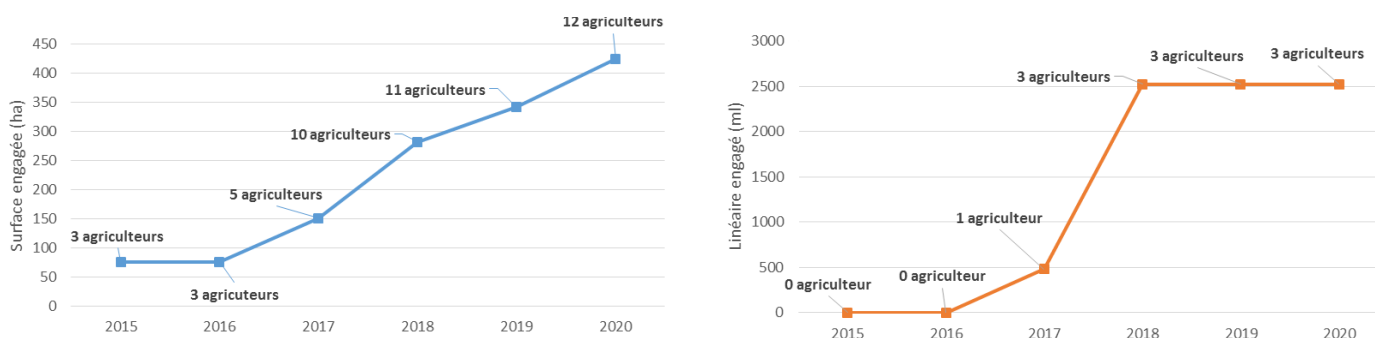
Propriétaire privé – Saint-Martin la Garenne	10 910 €	06/07/2019	Mise en place d'un radeau à Sternes	Sterne Pierregarin	1 radeau	ZH-4	en attente de la convention
--	----------	------------	--	--------------------	----------	------	-----------------------------

2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

Pour la campagne PAC de 2020, la chargée de mission Natura 2000 a pris contact avec les agriculteurs exploitant des parcelles dans le site Natura 2000 des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny, afin de leur présenter les MAEC ouvertes à la contractualisation et de signer de nouveaux engagements avec ceux qui le souhaitent. Plusieurs journées ont été consacrées à des rencontres et des visites sur les exploitations entre janvier et novembre 2020 pour discuter avec les agriculteurs de leurs engagements actuels et à venir.

La chargée de mission Natura 2000 a également participé à la réunion des animateurs du 24 janvier.

En 2020, cinq agriculteurs se sont engagés dont un nouveau et deux renouvellements d'un an. Pour cette année, cela représente en termes de surface 78,33 hectares de parcelles en MAEC soit 5,9 % de la SAU de la ZPS.



Graphiques 1 et 2 : Surfaces / linéaire et nombre d'agriculteurs / d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2020

Une évolution positive de la démarche est constatée. Sur les vingt agriculteurs présents sur le PAEC, douze ont des contrats et l'ensemble des parcelles en MAEC s'étend sur 420,29 hectares soit 31,67% de la SAU de la ZPS.

La commission régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC) s'est tenue en visioconférence le 21 janvier 2021 sous la co-présidence de Nicolas PERRIN, directeur de l'agriculture, de la ruralité et de la forêt du Conseil régional d'Île-de-France et de Bertrand MANTEROLA, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France.

2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020

Dans **le Tableau 4** à la page suivante figurent les principales mesures ouvertes sur le territoire en 2020.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des mesures ouvertes sur le territoire en 2020

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_MOIS.HE50	COUVER_05	Création et entretien d'un couvert herbacé	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation, zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE70	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE71	COUVER_07 avec étalement	Création et entretien d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard	implantation avant 15 mai 1e année* Couvert sur 50% surf : glissant. pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	300 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE80	COUVER_08	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE33	COUVER_06 + HERBE_03	Création et gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	implantation avant 15 mai 1e année* retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	450 €/ha
COUVERT	IF_MOIS.HE39	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année* retard de fauche 1er août pas de pâturage ou regain seulement retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	450 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE03	HERBE_03	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE07	HERBE_03 + HERBE_04	(Création et) entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha ou retard de fauche 15 juin retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE09	HERBE_03 + HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pas de pâturage ou regain seulement	353,43 €/ ha

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
				retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	
MILIEUX OUVERTS	IF_MOIS_HE25	OUVERT_02 + HERBE_03 + HERBE_09	Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale	plan de gestion pastoral obligatoire maîtrise des refus hors avril-août retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_MOIS_HA02	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet taille des 2 côtés de la haie	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_MOIS_AR02	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-sept	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_MOIS_RI02	LINEA_03	Entretien de ripisylves	PLAN DE GESTION FIXANT : 2 tailles min/5 ans hors mars-sept	1,01 €/ ml
LINEAIRE (bosquet)	IF_MOIS_BO02	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-sept	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_MOIS_HE01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août	0,49 €/ ml
*dérogation pour les parcelles implantées en culture d'hiver en 2017 : implantation avant le 20 septembre 2017					
** MAEC au titre de la Campagne PAC précédente					
*** légumineuses pures interdites : mélange avec graminées obligatoire					

NB. La mesure HE37 "Création et gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée et ajustement de la pression de pâturage" a été enlevée du tableau car elle ne peut plus être proposée étant incompatible avec les prairies temporaires.

2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

Tableau 5 : Synthèse des engagements MAEC souscrits en 2020 par 5 agriculteurs

MAEC	Localisation parcelles par exploitant	Montant /ha	Montant total/an	Actions prévues	Espèces concernées	Surface	Mesures du DocOb
HE70	2 parcelles ROSNY-SUR-SEINE	600 €	2 016 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaunistique	Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Bondrée Apivore, Alouette lulu	3,36 ha	Agri-9
HE70	4 parcelles FOLLAINVILLE DENNEMONT : 1,04 ha GUERNES : 4 ha	600 €	3 024 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaunistique	Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Bondrée Apivore, Alouette lulu	5,04 ha	Agri-9
HE71	1 parcelle MERICOURT	300 €	930 €	Création d'un couvert favorable à l'Œdicnème criard : créer au sein des terres agricoles un réseau de cultures spécifiquement favorables à la nidification de l'Œdicnème criard.	Œdicnème criard	3,10 ha	Agri-7
HE25	2 parcelles MOISSON	301,43 €	10 010,49 €	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts : maintien, par pâturage et intervention mécanique, d'une mosaïque d'habitats (pelouses, landes, fruticées) dans des milieux en voie de fermeture par les ligneux	Œdicnème criard, Alouette lulu	33,21 ha	Agri-11
HE03	10 parcelles GUERNES	130,57 €	4 389,76 €	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	Œdicnème criard, Bondrée Apivore	33,62 ha	Agri-3

Tableau 6 : Synthèse des engagements MAEC par secteur et par mesure

	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaune	Création et gestion extensive de prairies	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	Gestion extensive de prairies
Code : IF_MOIS_	HE70 (600 €/ha)	HE71 (300 €/ha)	HE25 (301,43 €/ha)	HE03 (130,57 €/ha)
GUERNES	2 400 €			4 389,76 €
MOISSON			10 010,19 €	
FOLLAINVILLE-DENNEMONT	624 €			
MERICOURT		930 €		
ROSNY	2 016 €			
TOTAUX 2020	5 040 €	930 €	10 010,49 €	4 389,76 €

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 du site des Boucles de Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny permet une prise en compte basique des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

Aucun propriétaire n'a encore signé la charte Natura 2000 de ce site. La chargée de mission a l'intention de commencer à construire les dossiers pour les propriétés régionales, gérées et animées par l'AEV, en 2021.

3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est souvent sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Les dossiers d'EIN sur lesquels la chargée de mission s'est impliquée en 2020 sont :

- Ball trap de Mantes la Jolie prévu en mars 2020 : dérangement pour avifaune (annulé en raison du confinement) ;
- Foulées moissonnaises 2020 : modification du parcours pour les travaux d'aménagement de l'entrée de la RNR ;
- Projet de stockage de déchets inertes de l'ancienne carrière Freneuse : visite de site le 21/01 avec G. Baudoin, C. Dumont, la DDT 78 et la DRIEE pour discuter des impacts du projet (zone où nichent des Cédicnèmes) ;
- Travaux de remise à niveau de la végétation sur la ligne 340000 Paris- Le Havre : Visite de site le 29/07 avec Monsieur Bled de la SNCF ;
- Coupe d'éclaircie (abattage d'arbres) dans un peuplement résineux adulte (Pin laricio principalement) visant à prélever, sur une surface de 17,92 ha, 20 à 25 % du nombre de tiges présentes à Freneuse et Moisson, projet porté par SELVANS.

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise, en particulier Gérard Baudoin, Corinne Dumont, Eric Grosso, Laurence Boiteux, Jean-Marie Gibiard, Charles Bertrand, François Lelièvre, Rémi Jugieux, Isabelle Lhermitte Benjamin Fougère, et Christian Fouqueray.

En outre, 2020 a vu le développement de deux conventions de partenariat avec les associations LPO, pour la RNR de Moisson, et ASEE (Association de Sauvegarde de l'Environnement d'Epône), sur l'ensemble de la ZPS. L'objectif de la mise en place de ces conventions était de fixer un cadre d'échange entre les structures et de permettre aux observateurs de pouvoir circuler dans la réserve à des fins d'inventaire ou de suivi.

Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets d'observation suivants :

- Des échanges avec les ornithologues du secteur,
- les comptages annuels Wetlands,

- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, PNR Vexin...),
- les suivis que réalise Gérard Baudoin sur certaines propriétés régionales.

Pour les synthèses, de précieuses données sont communiquées : d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par l'Agence régionale pour la Biodiversité, d'autre part la consultation des observations sur le site internet faune-idf.fr (LPO), et enfin les observations de Gérard Baudoin qui partage également ses analyses et son expertise du territoire.

Remarque :

Les nombreux dérangements liés aux activités nautiques et de pêches sur le secteur, réduisent considérablement l'attractivité de l'avifaune pour les grands plans d'eau.

Ce bilan présente la synthèse des données sur l'année 2020, analysées et transmises en grande majorité par Gérard Baudoin. A noter qu'en raison du confinement en mars/avril les suivis n'ont pas pu se faire de manière optimale et pour beaucoup d'espèces, les données récoltées ne peuvent être comparées aux années précédentes.

Tableau 7 : Synthèse des suivis naturalistes

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque (DocOb)	Remarque (DocOb)	Situation 2020
Alouette lulu 11 couples	Valeur patrimoniale : Très forte ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr Risque : Assez fort ; Population faible et localisée Menaces : enfrichement des prairies rases et fréquentation du public En augmentation (dépendante entretien RNR Moisson)	Dépendance mesures de gestion favorables aux prairies rases parsemées de buissons	Boucle de Guernes & forêt de Rosny : Pas de nicheur observé Boucle de moisson : 8 couples nicheurs - Grande ballonnière : 6 mâles chanteurs (cantons) (nicheurs possibles) - Petite ballonnière : 1 mâle chanteur & 2 couples nicheurs probables
Œdicnème criard 34-41 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; « Quasi menacé » IDF ; Non menacé Fr. Risque : Fort ; rare et relativement localisée. ZPS : plus importante population IDF Menaces : fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières	Régression prévisible en l'absence de mesures de conservation et de gestion	Boucle de Guernes : - 12 couples nicheurs certains, parmi lesquels 7 nids ont été vérifiés dans le cadre de l'étude de suivi des populations d'Œdicnèmes Criards autorisée par un arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de capturer, perturber intentionnellement, marquer et relâcher sur place des spécimens d'espèces animales protégées ; - 9 couples nicheurs probables ; - 1 couple nicheur possible. Boucle de Moisson - 1 couple nicheur certain ; - 4 couples nicheurs probables ; - 3 couples nicheurs possibles. La diminution constatée par rapport à 2019 peut être expliquée par une diminution de la pression d'observation en raison de la période de confinement en mars /avril.

Engoulevent d'Europe 9-14 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Quasi menacé IDF ; Non menacé Fr.	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables aux landes	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur certain.
	Risque : Assez fort ; population faible et localisée après forte régression. Menaces : boisement des landes		Boucle de Moisson : Entre 12 et 15 couples nicheurs probables sur l'ensemble de la boucle. Sur la RNR, 7 à 8 couples nicheurs probables. Espèce qui se maintient sur Moisson. Pourrait se développer sur Guernes si les milieux sont protégés.
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	Valeur patrimoniale : Assez forte ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr.	Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur certain au lieu-dit les fonciers.
	Risque : Fort ; Population faible, menacée par le dérangement par le public		Remarque : au radeau du port de l'Ilon, plus d'une dizaine de couples étaient observés avant qu'une corneille ne détruise les nids.
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Quasi menacé IDF et Fr.	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des landes et pelouses piquetées, haies arbustives	Boucle de Guernes : 8 couples nicheurs certains. Remarque : toutes les Pies-grièches écorcheurs du secteur sont en Natura 2000. En évolution positive
	Risque : Moyen ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements, disparition des haies.		Boucle de Moisson : 6 couples nicheurs - Grande ballonnrière : 1 couple nicheur avec un jeune au moins ; - Petite ballonnrière : 5 couples nicheurs avec au total 4 jeunes observés.
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Vulnérable IDF ; non menacé Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	Boucle Guernes : 1 couple nicheur possible
	Risque : Faible ; Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen ; de reproduction faible		Foret de Rosny : 1 couple nicheur possible (présent et milieu favorable à la nidification) Remarque : Le territoire très vaste de la Bondrée apivore rend complexe le suivi qui mériterait plus de temps d'observation.

Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce très rare et nicheuse marginale IDF ; non menacé Fr.	Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières	Aucune observation
	Risque : Faible ; non nicheur. Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen		
Milan noir 1 couple irrégulier	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare, Vulnérable IDF ; non menacé en Fr.	Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur certain au bois de la plaine.
	Risque : Faible ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé		
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare IDF, bien répartie ; Vulnérable Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	Boucle de Guernes : 3 couples nicheurs possibles (dont les zones de chasse se situent à Flicourt au lieu-dit les fonciers et sur l'île Aumône) Boucle de Moisson : 1 couple nicheur possible. Remarque : la période de reproduction étant pendant la période de confinement, beaucoup de données viennent à manquer pour comparer les effectifs avec les années précédentes.
	Risque : Faible ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		
Pic mar 13 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez commune, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur possible. Boucle de Moisson : présence sur 4 territoires mais manque d'observation. Forêt de Rosny : une vingtaine de couples nicheurs possibles en forêt de Rosny (recensement avorté par le confinement). Remarque : 3 sorties réalisées avant le confinement – reste insuffisant pour ce comptage.
	Risque : Faible ; Habitats peu menacés		

<p>Pic noir 3 couples</p>	<p>Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare, en augmentation et non menacée IDF et Fr.</p>	<p>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</p>	<p>Boucle de Guernes : 1 couple nicheur certain dans le de la haute île et un nicheur possible dans le secteur du bois de la plaine.</p> <p>Boucle de moisson : un couple nicheur probable dans la propriété Marquet de Vasselot et un couple nicheur probable au nord de la RNR.</p> <p>Forêt de Rosny : 2 couples nicheurs possible ou probable : 1 probable au sud de la forêt vers la mare du désert, et 1 possible au nord dans le secteur des vieilles fosses.</p> <p>Remarque : Habituellement la visite est organisée au mois de mars qui correspond à la période de reproduction – en raison du confinement les données récoltées restent insuffisantes.</p>
--------------------------------------	--	--	---

Nicheurs possibles : Espèces détectées pour la première fois par l'observateur sur un site, sans aucun indice précis de nidification. Les codes nicheurs possibles s'utilisent souvent en début de période, mais également en cas d'absence de comportements ou d'indices de reproduction à tout moment de l'année (durant la saison de reproduction de l'espèce). Précisons que l'habitat dans lequel l'observation a été réalisée doit être favorable à la reproduction. Il faut oublier les Laridés, Ardéidés, martinets, etc... en vol au-dessus d'une culture par ex.

Nicheurs probables : Lors de l'observation, des indices de cantonnement et/ou de préparation d'une reproduction peuvent être relevés, mais sans qu'il s'agisse d'indices de reproduction proprement dite. Ces codes s'utilisent en général en début de période de reproduction (formation des couples, parades, construction de nid...).

Nicheurs certains : Les observations permettent d'affirmer sans aucune ambiguïté une nidification en cours (adultes couvant, nourrissage, jeunes à l'envol...).

(<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-iledefrance.org/userfiles/Modedemploifauneidf.pdf>)

Comptages des territoires de Pic mar et Pic noir en forêt de Rosny :

Le suivi a été effectué par l'ASEE, bénévolement, comme les années précédentes. Cependant le confinement a réduit le nombre de passages. Les dates des passages sont les suivants :

- 24/02: suivi picidés en forêt de Rosny avec G. Baudoin,
- 03/03: suivi picidés en forêt de Rosny avec G. Baudoin, M. Lecoq et BTS GPN école TECOMAH,
- 26/05: suivi picidés en forêt de Rosny avec G. Baudoin et C. Dumont,
- 04/08: suivi picidés en forêt de Rosny avec G. Baudoin et C. Dumont.

Suivi de la Bondrée apivore :

Difficulté à suivre l'espèce compte tenu de son large territoire. Pas de comptage simultané cette année.

Suivi de l'Alouette lulu et de la Pie-grièche écorcheur :

Sur la RNR de Moisson :

- Pour la Grande Ballonnière :
 - Un seul observateur
 - Tour complet à vélo de la Grande Ballonnière depuis sa périphérie.
 - 11 points d'observations et d'écoutes répartis de façon à couvrir l'ensemble de la Réserve.
 - Horaires : de 7h du matin jusqu'à 11h. Temps d'écoute de 10 à 15 minutes x 10.
- Pour la Petite Ballonnière :
 - Pas de protocole précis
 - Prospection irrégulière et incomplète.

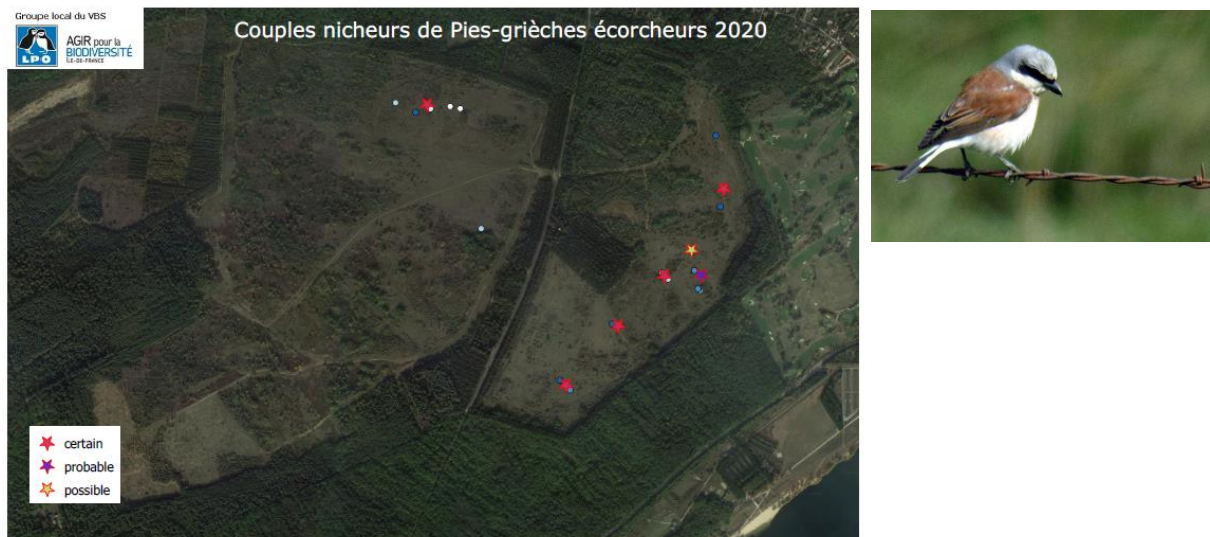


Figure 13 : à gauche, cartographie des observations des couples de Pies-grièches écorcheurs en 2020, © Jean-Marie Gibiard ; à droite, photo d'une Pie-grièche écorcheur, © f.yvert-biodiversita

En-dehors de la RNR de Moisson, Gérard Baudoin et Corinne Dumont ont réalisé une prospection fréquente et régulière du 1^{er} mai à fin août.



Figure 14 : Cartographie des résultats de suivis de Gérard Baudoin et Corinne Dumont de l'Alouette lulu sur la boucle de Guernes, © ASEE

Suivi de l'Engoulevent d'Europe :

Sur la RNR de Moisson, le suivi a eu lieu le 12 juin et le 02 juillet avec la LPO, l'ASEE, et l'AEV.

- 8 à 10 observateurs
- Réalisation de 6 à 8 points d'écoute
- de 22H00 à 23H00 répartis sur l'ensemble du site et sur 2 soirées à minima de mi-avril à mi-août
- Recueil des informations :
 - Heure-minute
 - Direction
 - Distance
 - Nature du contact (Chant – Cris)
 - Déplacement
 - Report sur carte

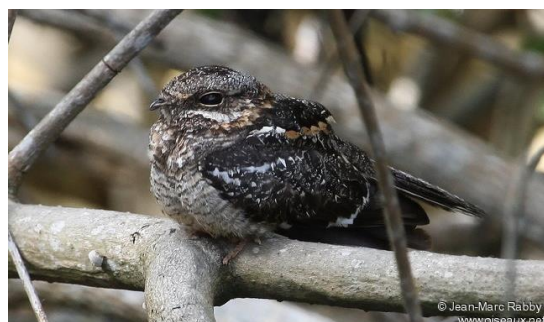


Figure 15 : Photo d'un Engoulevent d'Europe
© Jean-Marc Rabby, www.oiseau.net



Figure 16 : Cartographie des résultats de suivis à l'écoute des Engoulevents d'Europe sur la RNR de Moisson, © ASEE

En-dehors de la RNR de Moisson sur le reste de la ZPS, Gérard Baudoin et Corinne Dumont ont réalisé une prospection fréquente et régulière du 1^{er} mai à fin août.



Figure 17 : Cartographie des résultats de suivis à l'écoute des Engoulevents d'Europe sur la boucle de Guernes, © ASEE

Suivi de l'Ædicnème Criard :

Le suivi des populations d'Ædicnèmes criards s'inscrit en grande partie dans le programme national collaboratif de baguage et pose d'émetteurs porté par Steve Augiron, Docteur en Écologie de l'Université de Poitiers. Ce programme a débuté en 2020 et complète un programme déjà porté par l'AEV et l'association ASEE.

Sur la ZPS sont investis dans le programme : Jean Delannoy (bagueur agréé habilité à capturer les oiseaux et poser des émetteurs) en tant que salarié de l'AEV, et l'association ASEE et notamment Gérard Baudoin et Corinne Dumont (habilités tous deux à mesurer les œufs et à poser des pièges photos).



Figure 18 : Photos Œdicnèmes Criards & en haut à droite pose de bagues et d'émetteur GPS, © AEV/ASEE

Cette étude apportera des données qui permettront de mieux :

- Comprendre les raisons du déclin de l'espèce malgré les mesures de conservation ;
- Caractériser les domaines vitaux en reproduction, rassemblement et hivernage ;
- Connaître le fonctionnement de la population locale ;
- Évaluer l'efficacité de mesures de gestion (MAEC).

Les suivis réalisés sont décrits au moyen du schéma ci-dessous :

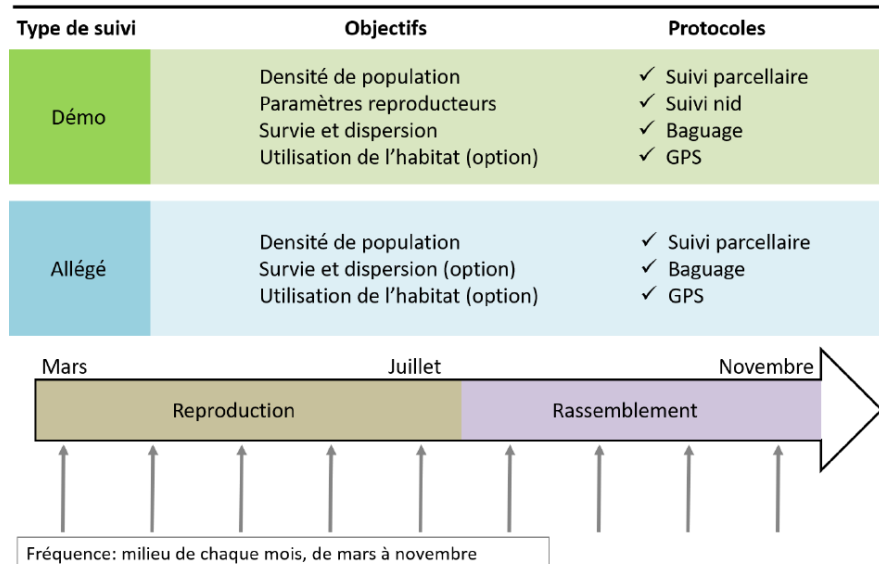


Figure 19 : Calendrier et protocole de suivi de la population d'Œdicnèmes criards selon le programme nationale, source : <https://www.oedicneme-criard.ovh/>

Huit émetteurs ont été financés par Natura 2000 dans le cadre de cette étude.

En raison des difficultés liées à la crise sanitaire, et à l'expérimentation de nouvelles techniques de

capture, seuls deux émetteurs ont été posés en juillet 2020 sur un couple, et deux jeunes ont été équipés de bagues couleur. Les émetteurs restant seront posés en 2021. Ces émetteurs nous apportent déjà de précieuses informations sur les habitudes de ces oiseaux (sites d'alimentation, rassemblements automnaux, fonctionnement de la migration, lieux d'hivernage...), en attendant la prochaine période de reproduction (figures 20 à 23).

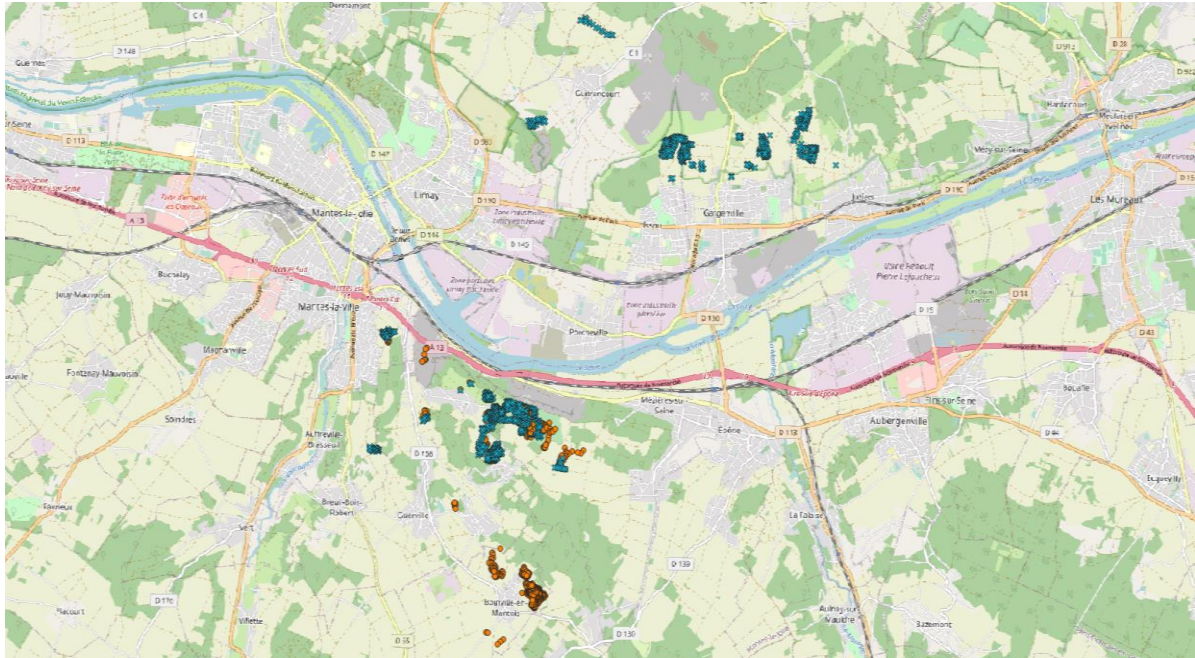


Figure 20 : Territoires d'alimentation des *Ædicnèmes criards* suivis, © ASEE/AEV

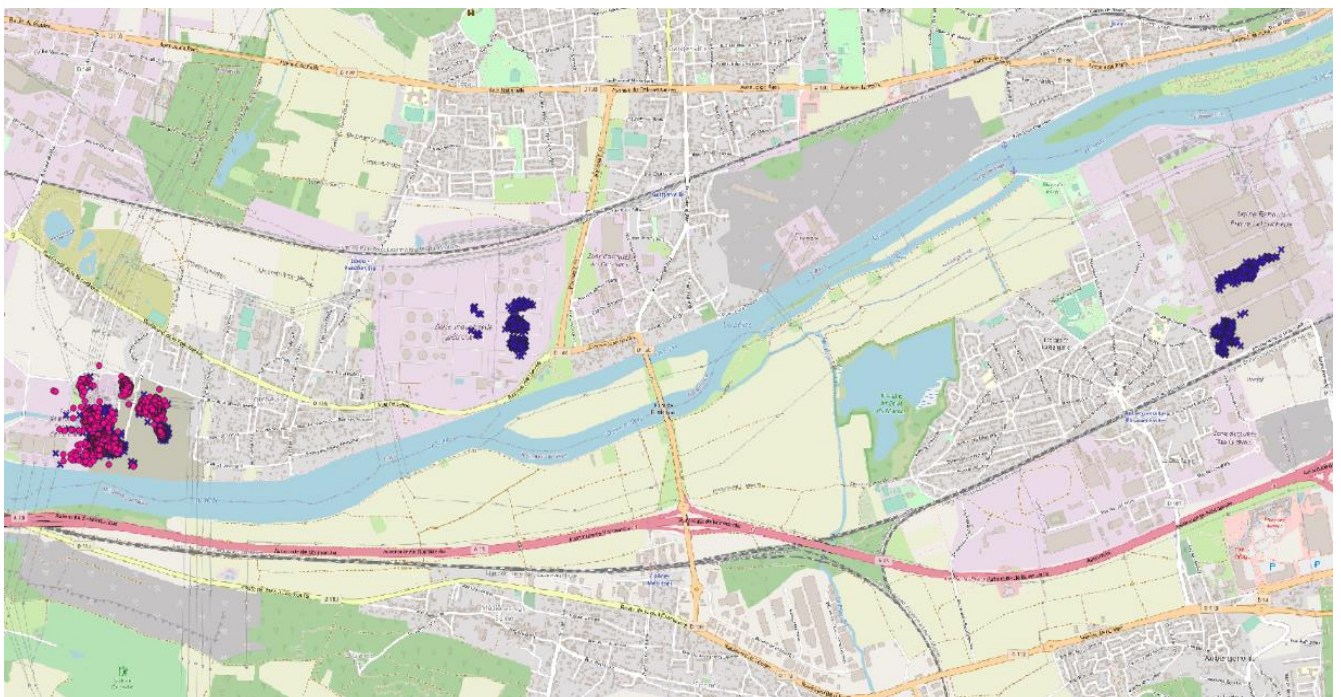


Figure 21 : Territoires de repos diurne des *Ædicnèmes criards* suivis, © ASEE/AEV

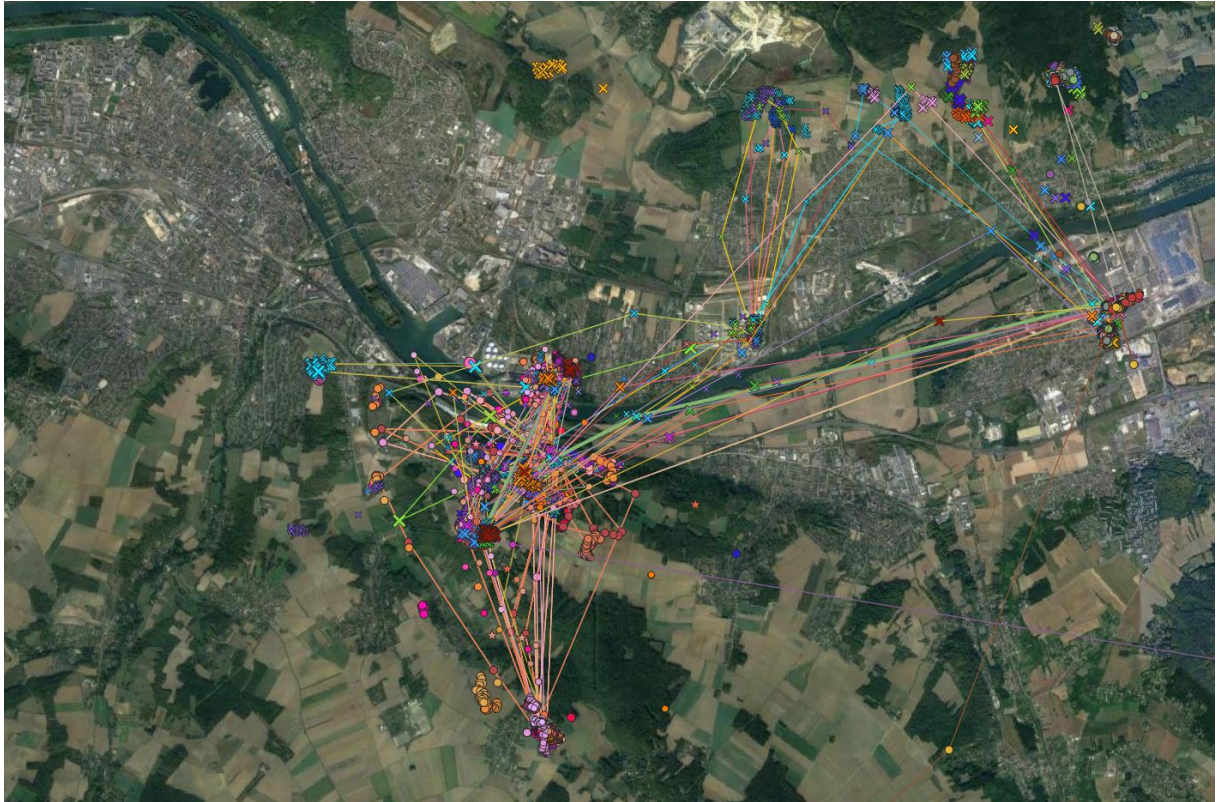


Figure 22 : Territoire occupé du couple d'Ædicnèmes criard ayant les émetteurs GPS A35 et A44, 2020 © ASEE/AEV

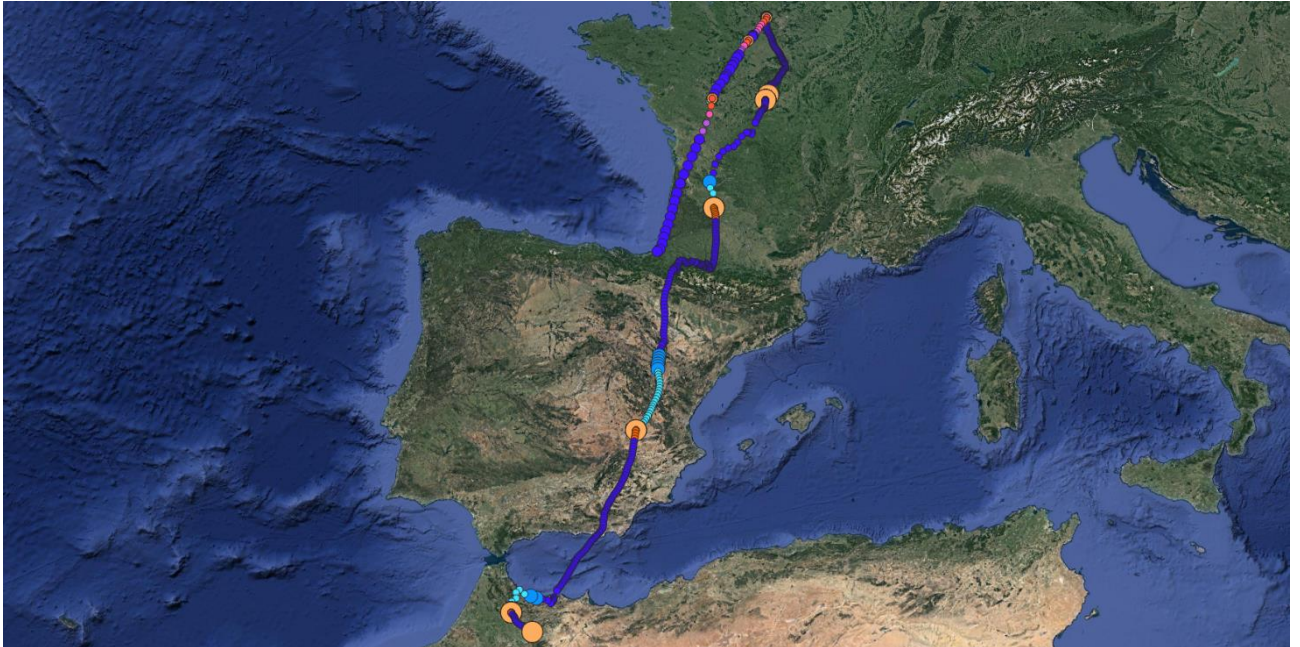


Figure 23 : Migration hivernale d'Ædicnèmes criard, 2020, © ASEE/AEV

5 Actualisation du DocOb

Le DOCOB date d'octobre 2010. Beaucoup d'informations y figurant nécessitent d'être actualisées. Un travail de mise à jour de ces données est nécessaire et demandera du temps d'animation et/ou d'employer un bureau d'étude ou une personne dédiée à cette tâche.

6 Information, communication, sensibilisation

6.1 Création et mise à jour d'outils de communication

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

Beaucoup d'informations figurant sur le site internet sont dépassées depuis un certain nombre d'années. Il conviendra de les actualiser à court ou moyen terme.

En outre, la plaquette de communication nécessite également une mise à jour comme cela avait été mis en avant lors du dernier COPIL du 7 février 2019.

6.2 Prises de contact avec des partenaires potentiels

La chargée de mission Natura 2000 a rencontré en 2020 la mairie de Mantes la Jolie afin de poursuivre les discussions pour la mise en place de contrats Natura 2000 sur l'île Aumône, l'élaboration d'un inventaire faunistique, et la formation des agents de la mairie dans la gestion des espaces verts de l'île.

6.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

La chargée de mission Natura 2000 a réalisé un diagnostic nature avec des BTS GPN le 21 janvier 2020 sur l'île Aumône.

6.4 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Réseau Natura 2000 en Île-de-France

Le 10/09/2020, la chargée de mission Natura 2000 a participé à la journée régionale ZSC organisée par la DRIEE, en lien avec le CBNBP et l'animatrice des sites 95, sur les sites N2000 "Coteaux et boucles de Seine", et "Vallée de l'Epte".

Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animatrice Natura 2000 joue occasionnellement le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Elle suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

7 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, elle se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...).

8 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

8.1 Organisation de la gouvernance du site

8.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

Du fait du changement d'animatrice en cours d'année 2020 et également en raison de la situation sanitaire, le comité de pilotage ne s'est pas réuni cette année. En outre le mandat du Président du Comité a pris fin le 28/09/2020 et il n'a pas été remplacé suite la suite de l'année.

8.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État

La chargée de mission Natura 2000 a échangé tout au long de l'année avec la DDT des Yvelines et la DRIEE, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle a aussi été en contact avec le service agriculture de la DDT des Yvelines pour le suivi des dossiers MAEC.

8.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer de la Présidente de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du DocOb auprès de la DRIEE. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe également du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

9 Synthèse

- ✓ L'année 2020 a été marquée par le changement d'animatrice Natura 2000 et la fin du mandat du président du COPIL, Monsieur Gouriou, Maire de Moisson.
- ✓ Les animatrices ont continué le suivi des contrats Natura 2000 en cours sur la RNR de Moisson, la forêt régionale de Rosny et l'espace régional de Flicourt.
- ✓ Cinq agriculteurs se sont engagés dans des contrats Natura 2000 agricoles (ou MAEC) en 2020 sur le PAEC des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny. Le total de surfaces engagées entre 2015 et 2020 est de 424,15 hectares soit 39,91% de la SAU de la ZPS.
- ✓ Plusieurs évaluations des incidences Natura 2000 ont fait l'objet d'une expertise par les deux chargées de mission Natura 2000 en 2020 sur les Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny, pour des manifestations sportives et culturelles et des travaux.